

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 892 du 9 septembre 1938.

n° 892

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 septembre 1938

Numéro JO

n° 502 du 30/09/1938

Date du numéro

30 septembre 1938

TEXTE INTÉGRAL

Les rappels d'ancienneté pour services militaires indiqués ci-apres sont attribués aux agents des cadres locaux des travaux publics dont les noms suivent : Delaunay (Marcel), adjoint technique de 1re classe : 3 ans: Roussel (Marius), adjoint technique de 3e classe : 1 an, 6 mois: Gauthier (Fernand), comptable de 3e classe : 1 an